Nous engageons un·e conseiller·e (FPIE en vue d'un ACS)

Temps plein - MAX CEB

mercredi 17 juin 2026, par MLSG

Le ou la conseiller·ère en insertion socioprofessionnelle assure l'accompagnement vers et dans l'emploi des usagers se présentant à la Mission Locale. Il ou elle mène des actions individuelles et collectives visant à informer, guider et outiller les usagers, de manière adaptée, dans la réalisation de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.
Dans le cadre de tout projet d'accompagnement, collectif ou individuel, il ou elle vise l'autonomie du ou de la demandeur·euse d'emploi dans ses démarches, dans la mesure de ses possibilités, et l'implique comme acteur de son processus d'insertion.
Il ou elle contribue activement aux projets de l'association et de son pôle mobilisant des compétences utiles aux projets ISP, afin d'assurer un accompagnement socioprofessionnel cohérent des chercheur·euse·s d'emploi.

Tâches

- Accueil, suivi et accompagnement de personnes en recherche d'emploi :
- Accueil généraliste – orientation interne et externe ;
- Analyse de la demande, bilan socioprofessionnel, mise en œuvre des actions et méthodologies d'accompagnement individuel et/ou collectif utiles à la réalisation du parcours d'insertion du demandeur·euse d'emploi ;
- Détermination individuelle du projet professionnel ;
- Information et soutien en matière de recherche d'emploi et suivi du processus.
- Réalisation des tâches administratives liées à l'accompagnement de personnes en recherche d'emploi et aux besoins fonctionnels et organisationnels de la Mission Locale pour l'emploi de Saint-Gilles.
- Développement de tout projet concourant à favoriser l'insertion sociale et professionnelle du public.
- Mise en œuvre de passerelles vers les services internes et les partenaires externes.

Diplôme et profil

- Diplôme non reconnu en Belgique ou absence de diplôme, avec une première expérience en ISP ;
- Volonté de se former et d'apprendre ;
- Capacité à entretenir des relations de travail positives et professionnelles avec les collaborateur·rice·s, les partenaires, le public et les citoyen·ne·s, dans le respect de toutes les cultures et origines ;
- Connaissances du marché du travail, de la législation encadrant le chômage et le permis de travail, des méthodes de recrutement, du travail social et de la vie associative locale considérées comme des atouts ;
- Capacité de prise d'initiative, sens de l'organisation, rigueur, proactivité, sens du service et esprit d'équipe ;
- Intérêt marqué pour l'humain, assertivité et autonomie ;
- Excellente expression orale et écrite en français ;
- Maîtrise de Word et de la suite Office indispensable.

Conditions contractuelles :

- Contrat **FPIE, en vue d'un poste ACS,** pour une personne répondant **aux conditions ACS de niveau CEB maximum.**
- Possibilité de se former sur son temps de travail.
- D'octobre à fin janvier 2027 : indemnité de formation FPIE (FPI en entreprise – Bruxelles Formation). À partir de février 2027 : salaire et conditions selon les ANM ISP de la Région bruxelloise, sous réserve du passage en poste ACS.
- Temps plein, avec prestations du lundi au vendredi.

P.-S.

Pour postuler :

Un test écrit et un entretien oral de sélection sont prévus en août ou septembre 2026, pour un début de FPIE en octobre 2026 et un début de poste ACS en février 2027.

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation, par mail, à l'attention de Julie Richel, coordinatrice, via candidatures@mlsg.be